



ÉGLISE
PROTESTANTE
DE GENÈVE

2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

Éditorial	3
Les temps forts 2024	4
Orientations stratégiques	6
Gouvernance	9
Finances	10

Soutenez la mission de l'Église

L'EPG dépend en très grande partie des dons qu'elle reçoit annuellement pour mener à bien ses missions culturelles et sociales. Un grand merci pour votre soutien !

IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0



epg.ch/soutenir/

IMPRESSUM

Éditeur et rédaction Église protestante de Genève (EPG) **Graphisme et mise en page** Michael Cagnoni **Correction et relecture** Le petit correcteur – www.lepetitcorrecteur.com **Administration** Rue Gourgas 24, case postale 73, 1211 Genève 8, tél. 022 552 42 10 – IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0 **Crédits photographiques** Alain Grosclaude – www.alaingrosclaude.com, Patrick Melis, Éric Roset – www.eric-roset.ch, Sincerly Media - unsplash.com, Kathelijne Reijse Saillet - www.kathelijne.nl, Kunz Architectes - www.kunz-architectes.ch

ÉDITO

Le monde change rapidement. Que nous parlions de pays entiers, d'individus ou d'institutions, personne n'est épargné par les évolutions et incertitudes propres à notre époque. Cela est particulièrement vrai pour notre Église, dont l'action et l'existence dépendent des dons en temps, compétences et financement de milliers de personnes. Nos engagements et activités, qu'ils soient religieux, sociaux, pour la formation, la culture ou la préservation du patrimoine, dépendent à près de 80% de soutiens financiers annuels. Leur pérennité est donc fragile. En dépit de la précarité structurelle que nous connaissons, notre Église reste pleinement engagée dans sa mission.

Comme le disait Martin Luther : « Si je savais que le monde devait disparaître demain, je n'en planterais pas moins un pommier aujourd'hui ». Notre action, elle, ne porte pas sur les arbres, mais plutôt sur les graines de foi que nous portons tous comme adultes, sur le parc – immobilier – que nous cultivons, et sur les nouveaux espaces de témoignage de foi et de vie que nous faisons pousser.

En 2024, nous nous sommes réjouis d'obtenir l'aval des autorités pour entamer les travaux de transformation du temple de Saint-Jean en véritable Église des Enfants ainsi que les autorisations de construire pour de nouveaux immeubles, mêlant des espaces pour la communauté et la population à des logements, à la Servette et à Champel.

Ces projets génèrent des défis de taille pour notre Église, en termes de cohésion, de mobilisation, de financement et d'engagement. L'ensemble de nos collaborateurs, collaboratrices et bénévoles travaille, avec le soutien de tous nos partenaires, à les relever et à assurer notre mission avec détermination et humilité.

S'agissant des forces ministérielles, nous avons pu constater que les métiers d'Église attirent encore et toujours ! Aux engagements effectués en 2024 se sont ajoutées des promesses de stage à des étudiants en théologie. Ces nouveaux visages témoignent de la perdurance de la foi protestante et donnent confiance en l'éclosion de vocations.

La Mission et le destin de notre Église se jouent chaque jour, dans chaque lieu et dans chaque rencontre. Ce n'est qu'ensemble et avec l'aide de toutes et tous que nous pouvons relever les défis auxquels nous faisons face. Merci à tous nos soutiens et partenaires pour leur engagement et leur collaboration. Ensemble, nous pouvons regarder vers l'avenir avec espérance.



Chantal Eberlé
Présidente de l'Église protestante de Genève



Stefan Keller
Secrétaire général

LES TEMPS FORTS 2024



Retrouvez
les photos du
recueillement
interreligieux
du 7 octobre



<https://bit.ly/4dNg6HD>

PRIÈRES ET RECUEILLEMENT POUR LA PAIX

En 2024, l'EPG s'est unie aux Églises catholique romaine et catholique chrétienne de Genève pour proposer des temps de prière œcuménique pour la paix, tout au long du mois de janvier. En septembre, dans le cadre de la Semaine mondiale pour la paix en Palestine et en Israël organisée par le Conseil œcuménique des Églises, l'EPG s'est également associée aux représentants d'autres confessions présentes dans le canton pour des appels à la paix par la prière. Par ailleurs, à l'initiative de l'équipe de l'Espace Fusterie, des temps de prière pour la paix ont été proposés une fois par mois à l'Espace Madeleine dès septembre.

Le 7 octobre, un an jour pour jour après le début d'une vague de violence sans précédent au Proche-Orient, l'EPG a également organisé, avec les Églises catholiques romaine et chrétienne, et le soutien de la Plateforme interreligieuse et de l'Appel spirituel de Genève, un temps de recueillement interreligieux. Au cours de ce dernier, des représentants des religions chrétienne, juive et musulmane se sont réunis pour lire des psaumes de la Bible, des versets du Coran et chanter des psaumes en hébreu dans un espoir commun de réconciliation et de retour à la paix. Des centaines de membres des diverses communautés se sont rassemblés à la cathédrale Saint-Pierre pour les écouter et témoigner par leur présence de leur espoir en un retour à la paix.

RASSEMBLEMENTS CANTONAUX

Durant l'année, l'ensemble de la communauté EPG a été convié à plusieurs rassemblements cantonaux autour d'activités culturelles, conviviales ou encore religieuses, dans l'idée d'apprendre à mieux se connaître. Le Conseil du Consistoire a lancé la série dès janvier, en organisant une soirée raclette. En septembre, c'est la paroisse Rive droite qui a convié la communauté EPG à sa fête de rentrée avec au programme un culte cantate suivi d'un repas autour d'un sanglier à la broche. En octobre, la paroisse Saint-Pierre a, à son tour, proposé une Nuit de la prédication organisée à la cathédrale Saint-Pierre et durant laquelle près d'une vingtaine de prédicateurs et prédicatrices se sont succédé en chaire jusqu'à tard dans la nuit. Le même mois, la Région Arve et Lac a organisé une marche calvinienne, invitation à découvrir la campagne genevoise et les paroisses de la Région.

Un dernier rassemblement, sous forme de portes ouvertes, s'est tenu au centre paroissial de Bernex-Confignon en novembre à l'initiative du Rassemblement des Églises et Communautés Chrétiennes de Genève (RECG). À cette occasion, les jeunes des différentes églises chrétiennes du canton ont été invités à une journée de découverte et de rencontre avec les jeunes protestants réformés.

Retrouvez
les photos
de la Nuit
de la prédication



<https://bit.ly/3SB9DWI>

ASSEMBLÉE DE L'ÉGLISE 2024

Comme chaque année, l'EPG a commémoré l'adhésion de Genève à la Réforme en 1536 au cours de sa traditionnelle Assemblée de l'Église. Le thème choisi était « Réenchanter l'Église ». Deux cultes simultanés ont eu lieu pour l'occasion : l'un préparé avec le groupe de catéchumènes « Dieucèki » de la Région Plateau-Champagne à la cathédrale et l'autre organisé à l'intention des enfants et de leurs familles par l'équipe du Ministère Cantonal Enfance et les responsables enfance des Régions à l'Auditoire Calvin. À Saint-Pierre, le jeune artiste protestant Adrien Sabbah a dévoilé son « Triptyque du Phénix », mettant en scène plusieurs personnages bibliques dans un message de tolérance, de paix et d'espoir. Après un buffet canadien dans la cour Saint-Pierre, la fête s'est terminée avec un spectacle poétique et musical, *L'Église en chantée*, à la cathédrale.

PROJET SALOMON – QUESTIONS DE JUSTICE

Porté par l'association TemPL'Oz Arts et la Région Salève, avec le soutien de l'EPG, le projet Salomon a exploré tout au long de l'année scolaire 2023-2024 différents thèmes liés à la justice et au récit du jugement de Salomon. Mobilisant 96 bénévoles, le projet s'est décliné en une trentaine d'ateliers, d'animations et d'événements parmi lesquels une pièce de théâtre, destinés à un public de tous âges. Avec plus de 2 600 participations sur l'ensemble de l'année, il a démontré que les thèmes abordés dans la Bible restent aujourd'hui encore d'actualité et que les textes bibliques conservent une capacité critique, révélatrice et suggestive de l'être humain.

<https://salomon2024.ch/>



LUTTE CONTRE LES INJUSTICES

Mis sur pied par le pôle culturel de la paroisse de Jussy-Gy-Meinier-Presinge-Puplinge, le festival *Mémoire Vive* a commémoré au mois de mars les personnes aujourd'hui encore condamnées et tuées abusivement à travers un hommage à 16 Jusserand.e.s assassinés pour sorcellerie aux XVI^e et XVII^e siècles. Au programme de ce festival destiné à promouvoir le vivre-ensemble et la lutte contre les injustices en lien avec l'histoire locale : une table ronde sur la figure de la sorcière, un spectacle théâtral et musical, *Brûle sorcière !*, pour comprendre le parcours de discrimination vécu par l'une des « sorcières », deux marches sur les lieux emblématiques des chasses aux sorcières à Jussy et l'inauguration d'un mémorial en hommage aux victimes avec l'installation d'une sculpture en bois, *le Flambeau de la justice*, réalisée par l'artiste puplingeois Sylvio Asseo.

EMBELLISSEMENT DU CHANTIER DE LA FUSTERIE

En attendant la réouverture du temple de la Fusterie actuellement en restauration, l'EPG, son ministère « Sans le seuil » et la Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907 ont souhaité proposer une réflexion sur le sens de l'image dans la cité et plus largement le sens du religieux aujourd'hui, tout en valorisant le chantier, le temple et la place de la Fusterie. Un photomontage grand format en accordéon, mêlant des représentations de la rade de Genève issues d'un tableau majeur du patrimoine artistique genevois, *La Pêche miraculeuse*, de Konrad Witz (1444), avec celle d'un tableau de Ferdinand Hodler (1915) et de photos de l'artiste plasticien, Jean Stern (2015), orne, depuis le mois de juin 2024, le fronton du temple. Tout autour de l'édifice, 15 panneaux de grande taille documentent l'histoire de la place de la Fusterie, du temple et la restauration de celui-ci. Le photomontage et les panneaux resteront en place jusqu'à la fin du chantier en 2027.



Retrouvez
les photos
de l'Assemblée
de l'Église 2024



<https://bit.ly/4dWMA2w>



Découvrez
les photos de
l'inauguration
de la Fusterie



<https://bit.ly/43Ks6oV>

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



FORMATION DES PASTEUR·E·S - UNE NOUVELLE FORMULE POUR DE NOUVEAUX PROFILS

Les profils des vocations aux métiers d'église évoluent. Aujourd'hui, les personnes souhaitant s'engager dans des études de théologie dans l'optique de devenir pasteur·e·s ne sortent plus forcément tout droit du collège. Elles ont, pour beaucoup, déjà un diplôme universitaire et une expérience professionnelle. Une adaptation de la formation était donc nécessaire.

En septembre 2024, les Facultés de théologie des Universités de Genève et de Lausanne ont inauguré une formation passerelle qui offrira aux personnes déjà détentrices d'un titre universitaire de niveau licence dans un autre domaine un accès accéléré à la Maîtrise en théologie en lieu et place d'un baccalauréat de trois ans dans cette branche. Quinze participants ont commencé cette formation passerelle qui deviendra un 'Certificat complémentaire de formation de base en théologie' en septembre 2025.

S'agissant de la Maîtrise en théologie, un nouveau cursus entrera en vigueur à la rentrée 2026. Les étudiants auront alors le choix entre effectuer un semestre orienté vers l'enseignement et la recherche, ou réaliser un stage pratique auprès d'une institution liée au travail en église pour une « orientation terrain ».

Du côté de la formation post-universitaire des nouveaux ministres, les travaux de réforme engagés à l'échelon romand par l'Office protestant de la formation depuis 2023 pour, là aussi, mieux répondre à l'évolution des profils des candidats se sont poursuivis en 2024. La formation revisitée devrait être lancée en août 2025. Parmi les changements figure le raccourcissement de la durée du stage qui s'effectue après l'obtention de la maîtrise. Ce dernier passera de dix-huit à douze mois.

La Faculté de théologie de l'Université de Genève souhaiterait désormais s'atteler au développement de la formation continue des pasteurs ainsi que des diacres et chargé·e·s de ministère. Cette nouvelle offre viendrait compléter celles déjà proposées par l'Office protestant de la formation et Cèdres Formation.

À noter que, même si les chiffres restent modestes, le nombre de nouveaux étudiants inscrits en Faculté autonome de théologie protestante à l'Université de Genève augmente d'année en année. Ils étaient 24 à la rentrée académique de 2020, 31 en 2021, 32 en 2022, 37 en 2023 et 44 en 2024*. Il s'agit là d'une lueur d'espoir pour les ministères confrontés aux départs à la retraite de nombreux·ses pasteur·e·s.

L'ÉGLISE DES ENFANTS, EN MARCHÉ VERS LE TEMPLE DE SAINT-JEAN

Créée en 2015, l'Église des Enfants, ministère phare de l'EPG, est un espace intergénérationnel dédié au développement spirituel de l'enfant (3-12 ans) et de sa famille. Elle met en valeur la spiritualité qui les habite et leur donne des outils pour la développer.

Installée depuis 2018 à l'Auditoire Calvin, l'Église des Enfants était à la recherche d'un lieu plus approprié à ses activités et doté d'un mobilier adapté aux plus jeunes. C'est chose faite avec le temple de Saint-Jean qui devrait pouvoir accueillir son jeune public dès 2027.

À cette fin, le temple, inscrit depuis octobre 2024 à l'inventaire cantonal des bâtiments dignes de protection de l'État de Genève, sera assaini et réaménagé pour en faire un lieu adapté et dédié à l'accueil des enfants et de leurs familles.

Le projet architectural, qui devrait démarrer dès 2025, prévoit l'assainissement du bâtiment et sa mise aux normes écologiques et d'économie durable, contribuant ainsi à la préservation et à l'entretien de ce symbole du patrimoine historique genevois.

S'agissant de son réaménagement, les transformations prévues incluront la création de salles suspendues sous la charpente dédiées aux activités des enfants (Godly Play, prière et méditation), un espace de célébration équipé d'un mobilier adapté aux enfants, un espace d'accueil et d'échange convivial, ainsi qu'une cuisine et un réfectoire. Les travaux prévoient également la sécurisation de l'espace extérieur du temple et son aménagement pour l'organisation d'activités récréatives et ludiques.



L'EPG souhaite également ouvrir le temple à la population et aux associations du quartier – et au-delà – notamment avec une offre d'activités dédiées aux enfants. Ces dernières pourraient, par exemple, inclure la mise en place d'ateliers artistiques, de spectacles et de conférences, une bibliothèque avec conterie et l'accueil de centres aérés pendant les vacances scolaires. Le déploiement de ces nouveautés nécessitera le renforcement de l'équipe actuellement composée de quatre personnes à temps partiel.

Avec l'entrée en force de l'autorisation de construire en 2024, l'EPG recherche actuellement les fonds pour lancer dès 2025 les travaux dont les coûts (sans compter une réfection/création d'appartements) sont estimés à 6,3 millions de francs.

Avec l'installation dans un lieu dédié et le développement de son offre, y compris proposée à la population locale, l'Église des Enfants a pour objectif de multiplier le nombre d'enfants bénéficiaires de ses activités de quelque 1 000 passages annuels actuellement à 5 000 passages en cinq ans.

▲ *Présentation du projet architectural du temple de Saint-Jean*

INVESTIR DANS LA PIERRE POUR ASSURER LA PAROLE

Parallèlement aux projets concernant l'immobilier de mission, l'EPG développe patiemment son parc immobilier de rendement avec un objectif : assurer la pérennité de sa mission en dégagant des revenus récurrents complétant les dons qui financent quelque 80% de son budget opérationnel.

Finies les actions n'engrangent que des revenus ponctuels, comme la vente de biens immobiliers. Place à la transformation, à la rénovation et à la mise en valeur de terrains et d'immeubles existants pour en tirer des revenus locatifs.

En 2024, un total de 17 appartements a été mis en location à Jussy et aux Eaux-Vives, dont le bâtiment accueille aussi une crèche. Des autorisations de construire ont également été accordées pour la construction d'un immeuble comprenant des locaux paroissiaux, des logements et

des surfaces commerciales à la Servette et pour celle d'un immeuble intégrant temple, chapelle, locaux paroissiaux, crèche et logements à Champel. Ces projets remplaceront les centres paroissiaux actuels avec des espaces plus vivants que jamais pour la communauté protestante et genevoise au sens large et intégreront des composantes écologiques et d'économie durable tant dans la construction que dans l'exploitation des bâtiments. C'est la première fois en deux générations que l'EPG construit un nouveau temple et de nouveaux espaces culturels.

D'autres projets d'immeubles locatifs sont à l'étude, notamment sur la parcelle adjacente au temple de Veyrier. Si l'ensemble de ces projets parvient à se concrétiser, ils apporteront une contribution significative, bien que toujours minoritaire, aux charges de mission et d'entretien des lieux de culte de l'Église. Cette dernière restera majoritairement tributaire des dons et des legs.

Appartements de Jussy ▼



GOUVERNANCE

NOUVELLE LÉGISLATURE 2024-2028

L'année au Consistoire s'est inscrite sous le sceau du renouvellement avec le début d'une législature d'une durée de quatre ans (2024-2028). La session de septembre a ainsi été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux délégué-e-s élu-e-s au printemps au sein de leur conseil (de Région, ministère, service). Dans le cadre de cette nouvelle législature, les consistoriaux ont également confirmé l'élection des membres des commissions quadriennales.

ÉLECTION AU CONSEIL DU CONSISTOIRE

2024 a également été marquée par l'élection d'un nouveau membre au Conseil du Consistoire en la personne de Jérémy Dunon, pasteur, aumônier et responsable depuis 2018 du Pôle Santé.

Désigné en février par ses pairs de la Compagnie des pasteur-e-s, des diacres et des chargé-e-s de ministère pour rejoindre le Conseil du Consistoire, Jérémy Dunon a été élu par les délégué-e-s du Consistoire le 14 mars. Il a ainsi rejoint les neuf autres membres du Conseil qui gère de manière collégiale les questions stratégiques relatives à la vie de l'Église et à sa mission.

ADAPTATION DU MODÈLE 2020 DE GOUVERNANCE DE L'EPG

En 2024, les consistoriaux se sont aussi penchés sur les évolutions du modèle de gouvernance opérationnelle de l'EPG adopté en juin 2020 (modèle comprenant trois postes : un secrétaire général et deux secrétaires généraux adjoints de mission et de gestion).

Dans le contexte d'une vacance pour le poste de secrétaire général-e adjoint-e de gestion (SGAG), un modèle de fonctionnement intérimaire avec deux responsables (responsables financier et immobilier) avait été mis en place en 2022.

L'efficacité de cette formule intérimaire ayant été reconnue, le Consistoire a officiellement adopté ce nouveau modèle de fonctionnement en juin 2024. Il permet un partage plus important des responsabilités et une flexibilité en lien avec les besoins changeants du Secrétariat de l'Église, tout en respectant



les principes du modèle de gouvernance adopté en 2020 (élan commun, solidarité et innovation).

RÉFLEXION DE FOND SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE L'EPG

La question des prises de parole publiques de l'EPG sur les thématiques en lien avec l'actualité et les sujets de société a également été au cœur des discussions du Consistoire en 2024. Interpelé au début de l'année par des paroissiens désireux de voir l'Église prendre la parole sur la situation dramatique à Gaza, le Conseil du Consistoire a lancé une réflexion de fond sur la question, en tenant compte des travaux et décisions du Consistoire sur les prises de parole publiques de l'EPG de 2008.

Dans le cadre de ses réflexions, le groupe de travail s'est assuré de consulter la communauté ecclésiale ainsi que les délégué-e-s du Consistoire sur le contenu et le processus pouvant mener à des prises de parole publiques de l'EPG.

Sur la base de ses travaux et des consultations entreprises, le groupe a soumis, en mars 2025, au Consistoire une proposition détaillant les principes devant régir toute future prise de parole publique de l'EPG. La proposition a été adoptée par les Consistoriaux à l'unanimité.

Pour en savoir plus

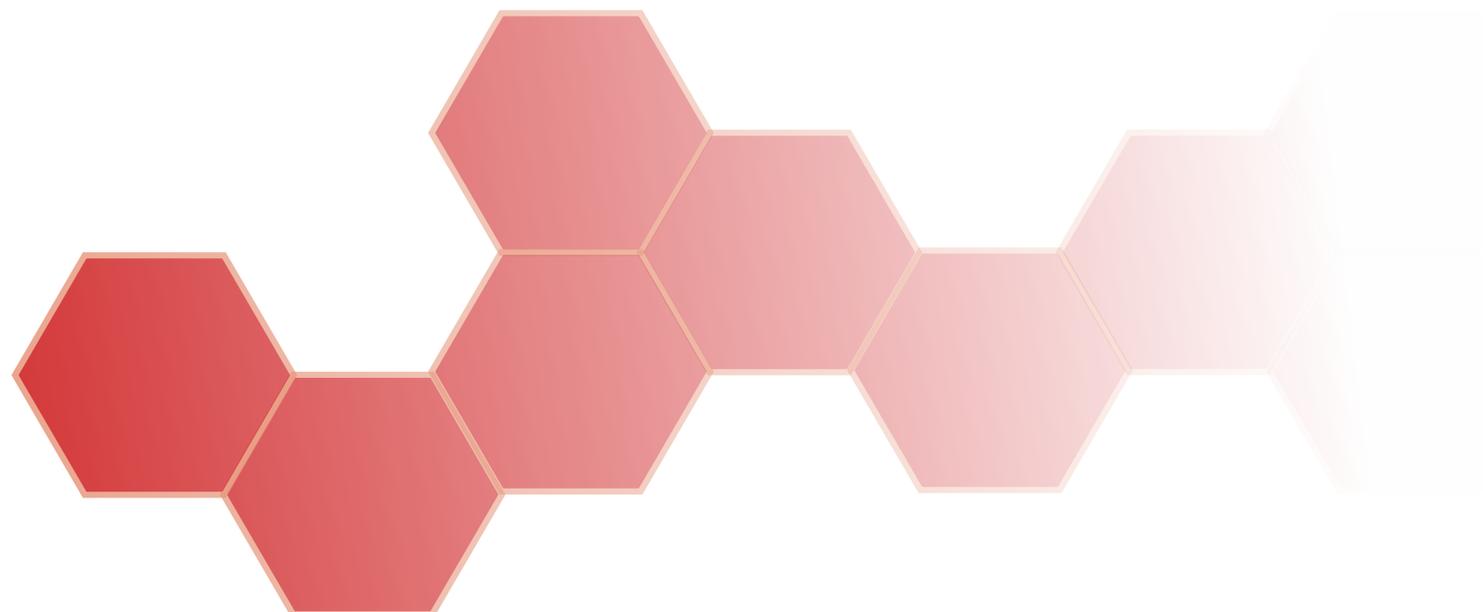


<https://bit.ly/3T9IBHc>

LES COMPTES 2024

Désignation	Cumul au 31/12/2024	Cumul au 31/12/2023	Différence	%
COMPTE DE RÉSULTAT				
REVENUS DE MISSION	10 095 956	11 388 800	-1 292 844	-11%
CHARGES DIRECTES DE MISSION	-569 481	-603 171	33 689	-6%
Résultat brut de mission	9 526 475	10 785 630	-1 259 155	-12%
CHARGES DE PERSONNEL	-8 475 636	-8 726 811	251 175	-3%
Résultat brut de mission incluant les charges de personnel	1 050 839	2 058 818	-1 007 979	-49%
AUTRES CHARGES DE MISSION	-2 531 004	-2 463 191	-67 812	3%
Résultat net avant hors mission et extraordinaires	-1 480 164	-404 373	-1 075 791	266%
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS HORS MISSION	3 137 726	910 196	2 227 557	245%
Résultat net avant extraordinaires	1 657 562	505 796	1 151 765	228%
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE	470 210	-164 249	634 459	-386%
Résultat de l'exercice avant variation des fonds	2 127 772	341 547	1 786 225	523%
VARIATION DES FONDS DE TIERS	-1 190 773	-246 047		
Résultat de l'exercice		95 500		
Résultat annuel avant allocations au capital de l'organisation	936 999			
ALLOCATIONS AU CAPITAL LIÉ	931 631			
ALLOCATION AU CAPITAL LIBRE	5 368			

Tous les montants sont exprimés en francs suisses (CHF) ou en milliers de francs suisses (KCHF, abrégé en K).



L'exercice 2024 a été financièrement contrasté. L'année s'est terminée par une allocation au capital libre (bénéfice*) de 5 368 francs sur un budget total d'approximativement 12 millions.

Les recettes de mission sont en diminution de 11%. Cette baisse est principalement liée à une diminution des dons et des legs ordinaires. Les comptes de mission sont restés déficitaires avec un résultat net avant hors mission (immeubles de rendement et placements financiers) et extraordinaires de **-1 480 K**. Cette perte est de plus de 1 million de francs supérieure à celle enregistrée en 2023.

Ce déficit a été largement contrebalancé en 2024 par la bonne performance des activités hors mission. En particulier, les placements financiers ont dégagé un résultat positif de **2 450 K** (avant tout dû à la prise de valeur de titres), alors que le résultat de l'immobilier de rendement s'est élevé à **1 177 K**. Les amortissements ont également augmenté à **489 K**. Ces chiffres ont conduit l'Église à un résultat net positif avant éléments extraordinaires de **1 658 K**.

S'agissant des produits et charges extraordinaires, l'année 2024 s'est soldée par un résultat positif de **470 K**, provenant principalement d'un legs extraordinaire.

Le résultat de l'exercice avant variation des fonds et au capital lié, c'est-à-dire la variation des fonds, était présentée globalement, ces deux montants sont désormais distincts. Un montant net de 1 191 K a été affecté aux fonds de tiers, alors que 932 K ont été alloués au capital lié.

L'allocation au capital libre (le bénéfice) s'élève ainsi à **5 K** en 2024. Cela représente 0,04% des revenus cumulés (mission, hors mission, extraordinaires) de l'EPG en 2024.

La diminution des revenus issus des dons – source principale de financement de l'Église – doit mobiliser l'EPG en vue de toucher de nouveaux donateurs, promouvoir les dons et les legs, et continuer à diversifier les sources de revenus. Enfin, l'EPG devra en parallèle poursuivre ses efforts de gestion rigoureuse de ses charges.

* La notion d'« allocation au capital libre » remplace celle de bénéfice pour les organisations à but non lucratif qui publient leurs comptes selon la mise à jour des normes comptables Swiss GAAP RPC.

Les comptes audités de l'Église sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://epg.ch/eglise-protestante-de-geneve/a-propos/finances-epg/>





**ÉGLISE
PROTESTANTE
DE GENÈVE**

Rue Gourgas 24
Case postale 73
1211 Genève 8
Tél. 022 552 42 10
epg.ch

**Pour soutenir
l'Église protestante de Genève**

IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0

<https://epg.ch/soutenir/>

